



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Bulletin CPV

Numéro 4 / Volume 1

Bienvenue

Le ministère de la Justice tient à remercier ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux d'avoir contribué au succès de la Conférence 2009 *Approches et interventions auprès des victimes d'actes criminels dans le Nord* qui a eu lieu à Yellowknife. Ceux qui sont venus ont profité de trois jours fructueux de dialogue, d'apprentissage et d'échange d'information qui permettront de trouver des « solutions pour le Nord » aux enjeux uniques auxquels font face les victimes d'actes criminels dans le Nord. Les participants ont eu l'occasion d'échanger des idées et de mettre en commun des pratiques exemplaires concernant de nombreux sujets, notamment la compréhension du système de justice, l'intervention auprès des personnes vulnérables victimes d'actes criminels, le renforcement de la capacité des collectivités et l'autonomie en matière de santé. Plus important encore, la Conférence s'est appuyée sur le bon esprit de collaboration existant parmi les professionnels de partout au Canada qui offrent des services aux victimes d'actes criminels. Comme nous avons pu le constater à Yellowknife, il y a tant de choses que nous pouvons apprendre les uns des autres. Nous encourageons tous nos partenaires à utiliser cette Conférence comme point de départ pour lancer une discussion continue sur le travail que nous effectuons et nous sommes persuadés qu'elle s'agira comme un tremplin pour améliorer les services adaptés que nous offrons aux victimes dans chaque région du pays.

Pamela Arnott

Directrice et avocate principale, Centre de la politique concernant les victimes

Catherine Kane

Avocate générale principale, Section de la politique en matière de droit pénal

La Conférence

Cette conférence historique, qui a nécessité deux années de préparatifs, a permis aux professionnels qui assurent la prestation de services aux victimes d'actes criminels dans le Nord du Canada de participer à plus de 25 ateliers et d'écouter trois conférenciers d'honneur. Les participants, des prestataires provinciaux et territoriaux sur le terrain de services d'aide aux victimes d'actes criminels, des directeurs provinciaux et territoriaux de Services d'aide aux victimes, des analystes des politiques et des programmes fédéraux, et des représentants d'organismes non gouvernementaux, ont aussi assisté à des spectacles de qualité présentés par des artistes de Yellowknife et des artistes autochtones pendant la réception d'ouverture et le banquet organisés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

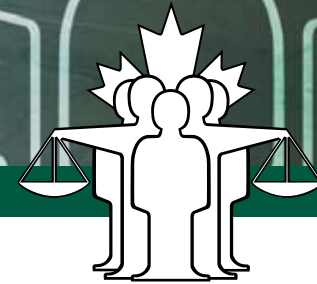
Les participants à la Conférence ont eu l'occasion d'écouter l'honorable Rob Nicholson, ministre de la Justice et procureur général du Canada; Jackson Lafferty, ministre de la Justice des T.N.-O.; Keith Peterson, ministre de la Justice du Nunavut; Sandi Lee, ministre de la Santé et des Services sociaux

des T.N.-O. et Steve Sullivan, ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels. Les ateliers ont été organisés autour de quatre thèmes : la compréhension du système de justice, l'intervention auprès des personnes vulnérables victimes et témoins d'actes criminels, le renforcement de la capacité des collectivités et l'autonomie en matière de santé.

C'est le Centre de la politique concernant les victimes qui a dirigé le comité de planification de cette conférence. Néanmoins, cet événement n'aurait jamais pu avoir lieu sans l'appui de nos partenaires. Le succès qu'a remporté cette conférence est la preuve vivante que, lorsque les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent en collaboration avec leurs partenaires, un travail énorme peut être accompli.

Vous n'avez pas pu venir à Yellowknife?

Ce n'est pas parce que vous n'avez pas pu vous rendre à Yellowknife que vous ne pouvez pas profiter des discussions tenues et de l'information échangée. Pour savoir ce qui s'est passé, veuillez



La Conférence Approches et interventions auprès des victimes d'actes criminels dans le Nord... Miser sur la force intérieure et la résilience a eu lieu à Yellowknife du 29 septembre au 1^{er} octobre 2009. Vous obtiendrez davantage de renseignements à ce sujet en consultant le site suivant www.justice.gc.ca/conferencedunord2009 ou en envoyant un courriel à yellowknife2009@justice.gc.ca.

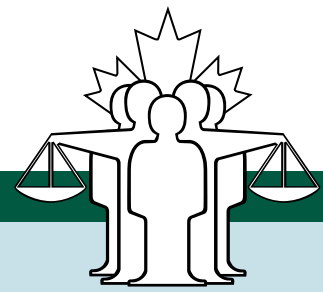
consulter le site Web de la Conférence. Il a été mis à jour et présente une liste de tous les ateliers qui ont été tenus et de tous les conférenciers qui ont pris la parole.

www.justice.gc.ca/conferencedunord2009.

De plus, nous pouvons vous envoyer la plupart des présentations qui ont été données pendant les ateliers. En consultant ces présentations, vous pourrez voir les pratiques exemplaires et les renseignements qui ont été présentés au cours des trois jours. Faites vos demandes par courriel à yellowknife2009@justice.gc.ca.

Si vous connaissez quelqu'un qui a participé à la Conférence, demandez-lui ce qu'il y a appris. Cela pourrait se faire dans le cadre d'un compte rendu officiel fait à votre service ou simplement dans le cadre d'une discussion informelle en buvant un café. Quel que soit le moyen, saisissez l'occasion d'apprendre de l'expérience de vos collègues afin d'améliorer le travail que vous faites pour les victimes d'actes criminels.





Faits au sujet de la criminalité dans le Nord¹

- Les résidents des territoires sont trois fois plus susceptibles d'être victimes d'un acte criminel violent, tel qu'une agression sexuelle, un vol ou des voies de fait, comparativement aux résidents des provinces (315 incidents comparativement à 106 incidents pour chaque tranche de 1000 habitants).
- Environ 12 % des résidents du Nord ont signalé avoir été victimes d'une forme quelconque de violence de la part de leur conjoint ou de leur conjoint de fait actuel et/ou ancien dans les 5 ans ayant précédé le sondage, comparativement à 7 % pour ce qui est de la population des provinces.

- Le nombre de crimes déclaré par la police dans le Nord est beaucoup plus élevé que pour le reste du Canada. Plus précisément, en 2005, le taux de criminalité dans le Nord était plus de quatre fois supérieur au taux dans les provinces (33 186 cas pour 100 000 habitants contre 7 679).

Faits au sujet de la Conférence

- Plus de 275 participants provenant des 13 provinces et territoires du Canada, représentant plus de 100 organismes qui travaillent auprès des victimes d'actes criminels ou aux questions qui touchent les victimes des collectivités du Nord

- 25 ateliers sur de nombreux sujets touchant les victimes d'actes criminels dans le Nord
- Plus de 9 500 heures personnes passées à faire du réseautage, à échanger de l'information et à apprendre auprès des collègues des services d'aide aux victimes

¹ Enquête sociale générale 2004

Dans notre prochain numéro

Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2010 : du 18 au 24 avril 2010. C'est le cinquième anniversaire de la Semaine des victimes - restez à l'écoute pour en savoir davantage!

Entrevue

Lesley Carberry, ministère de la Justice du Yukon

Lesley est directrice des Services d'aide aux victimes et de la justice communautaire, ministère de la Justice du Yukon. Cette nouvelle direction générale est responsable des services d'aide aux victimes, de la justice communautaire et de la prévention et de l'évaluation de la criminalité.

Q Quels sont les enjeux auxquels font face les prestataires de services d'aide aux victimes du Yukon?

R Les pensionnats pour Indiens ont eu une incidence à long terme, profonde, complexe et intergénérationnelle sur les individus, les familles et les collectivités du Yukon. De plus, étant donné que nos collectivités sont petites et intimement liées, la criminalité est lourde de conséquences pour les individus, les membres de la famille, les amis et l'ensemble de la collectivité. Les femmes, et plus particulièrement les femmes autochtones, sont très souvent victimes de violence familiale et d'agressions sexuelles. Les collectivités souhaitent s'impliquer afin de trouver des réponses et d'élaborer des solutions à la victimisation. Tous ces défis nous donnent de vraies occasions de collaborer afin de répondre aux enjeux personnels et globaux auxquels font face les victimes d'actes criminels, les familles et les collectivités.

Q Que fait le gouvernement du Yukon pour aider les victimes d'actes criminels?

R Le ministère de la Justice du Yukon offre actuellement aux collectivités de l'ensemble du Yukon un service de consultation à court

terme pour les situations de crise, un programme d'appui aux tribunaux et des services de sensibilisation du public. En août 2009, le gouvernement a aussi dévoilé sa Stratégie pour les victimes d'actes criminels, qui est menée conjointement par le ministère de la Justice et par le Bureau de promotion des intérêts de la femme. Il s'agit d'un document-cadre permettant d'orienter les programmes et les services destinés aux victimes d'actes criminels. En plus de rédiger une loi intitulée *Yukon Victims of Crime Act*, nous continuerons à nous concentrer sur les besoins des victimes d'actes criminels, à répondre à la violence faite aux femmes, à renforcer le mentorat et la capacité des collectivités et à assurer la cohérence des réponses que nous proposons aux victimes, aux contrevenants, aux familles et aux collectivités. Vous pourrez en apprendre davantage sur cette stratégie en consultant l'adresse suivante : http://www.justice.gov.yk.ca/pdf/Victims_of_Crime_Strategy_web.pdf.

Q Comment la Conférence sur le Nord a-t-elle aidé à répondre à ces enjeux?

R La Conférence était l'occasion bien choisie de rassembler des prestataires de services du Yukon, de créer des liens au sein même du Yukon et de faire du réseautage (ce qui aurait dû être fait depuis bien longtemps). Nos ateliers ont permis la tenue de discussions très fructueuses entre de nombreux prestataires de services qui ont abouti à l'élaboration de documents de formation et d'apprentissage très utiles. Les prestataires de services du Yukon, précisément ceux provenant d'organismes communautaires, ont aussi eu l'occasion de faire du réseautage avec leurs homologues provinciaux et territoriaux et d'en apprendre davantage de vive voix au

sujet des réalités qui existent ailleurs au Canada. Nombreux sont les prestataires de services du Yukon qui ont dit qu'ils étaient retournés chez eux régénérés, en voyant leur travail d'un nouvel œil. Ce nouvel enthousiasme les aidera grandement à mettre en œuvre la Stratégie pour les victimes d'actes criminels et à offrir aux victimes d'actes criminels des services plus efficaces et mieux coordonnés.

Q Y a-t-il quelque chose en particulier que vous avez appris en participant à la Conférence sur le Nord et que vous utilisez maintenant dans vos activités quotidiennes?

R La Conférence nous en a appris tellement qu'il est difficile de ne citer qu'une seule chose. Je peux dire qu'en général, la Conférence n'a fait que confirmer à mes yeux que la situation que nous vivons dans le Nord, et la manière dont nous y faisons face, est unique. Nous devons poursuivre notre réflexion au sujet de ces particularités dans le cadre de notre travail de programmation continu. Par exemple, la manière dont nous mesurons l'incidence des programmes de services d'aide aux victimes – on s'est beaucoup attardé, dans de nombreux programmes, sur la responsabilité et l'évaluation. La Conférence a permis de confirmer que nous devons prendre en compte, du début à la fin, les perceptions culturelles traditionnelles concernant ce que nous voulons dire par responsabilité, la manière dont nous concevons les programmes et les services et la manière dont nous intégrons les autres dans l'évaluation de l'efficacité des programmes et des services actuels et futurs.